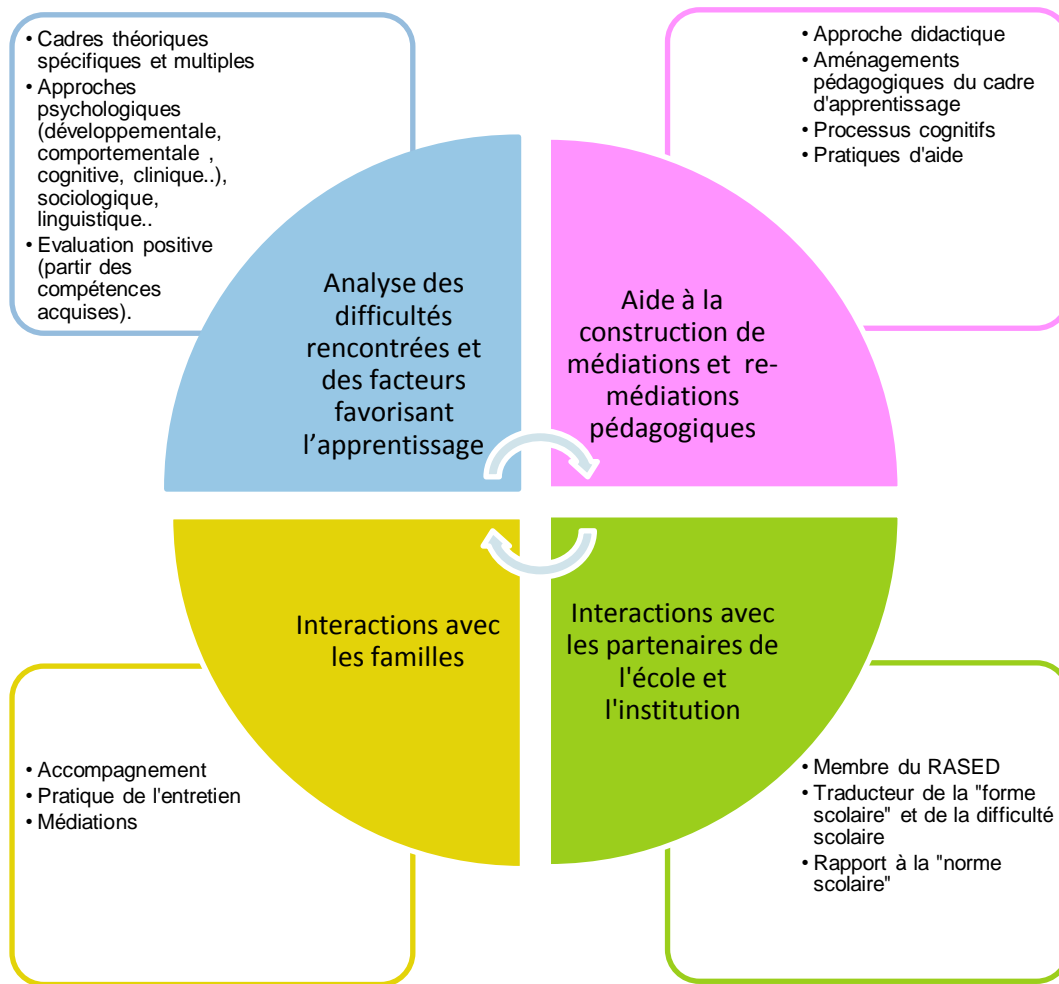


Le maître E dans ses rôles de personne-ressource

« Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves. »¹



Progressivement la mission du maître E s'est centrée sur les élèves rencontrant des difficultés persistantes d'apprentissage. L'institution scolaire reconnaît le maître E comme personne-ressource² de proximité pour l'école et les partenaires qui y sont associés.

Au quotidien, l'aide directe aux élèves en grande difficulté scolaire demeure le cœur de métier du maître E. Les relations de collaboration qui en découlent avec les enseignants, les parents et les partenaires extérieurs, ont pour but de faire évoluer positivement la situation de ces élèves et de penser ensemble la cohérence de leur suivi. Ces partenariats prennent la forme d'une aide indirecte aux élèves.

Tout au long d'une prise en charge, le maître E ré-établit des liens entre l'élève et le savoir, entre l'élève et son enseignant. Cette position spécifique de tiers permet au maître E d'être personne-ressource. Ses modalités d'aides sont d'une grande diversité. La nature de ses interventions dépend bien sûr des personnes avec lesquelles il est amené à travailler et de l'analyse spécifique qu'il fait des situations rencontrées.

Il peut s'agir parfois d'actions qui visent des changements minimes mais positifs. Dans l'école ou au seuil de l'école, le maître E peut saisir l'occasion d'un échange pour amorcer, poursuivre ou relancer une collaboration.

Les temps institutionnels (conseils de cycles, conseils des maîtres, concertations avec les enseignants, avec le RASED, pôle ressources...) permettent d'approfondir cela.

Le maître E et les membres du RASED peuvent contribuer à des projets de prévention mobilisant les équipes. Ces actions préventives ont pour souci permanent d'instaurer un contexte propice à l'apprentissage et au développement singulier des élèves qui ont le plus de difficultés scolaires.

¹ Circulaire n° 2014-107 du 18-8-2014 Fonctionnement des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et missions des personnels qui y exercent

² La recherche PAEDI mettait déjà en évidence le rôle implicite de personne-ressource du maître E. « *Le maître E dans ses rôles de partenaire* », C. Mérini, P. Ponte, S. Thomazet (2011) Clermont-Ferrand : Laboratoire PAEDI, IUFM d'Auvergne. Université Blaise Pascal. Avec le groupe national de ME-FNAME engagé dans la recherche

Analyse des difficultés rencontrées et des facteurs favorisant l'apprentissage

Le maître E, partie prenante de l'équipe pédagogique, est d'emblée concerné par les problématiques de difficulté scolaire soulevées au sein d'une école.

Sa position décentrée, dans et hors la classe, sa connaissance de l'environnement de l'enfant et de son parcours scolaire, favorisent le recul nécessaire pour analyser objectivement chaque situation singulière dans son contexte.

Le maître E est personne-ressource en proposant une observation, une évaluation et/ou une analyse spécifique. Cela aide l'équipe à mieux comprendre et prévenir les difficultés d'apprentissage d'un élève. L'analyse proposée par le maître E complète celle déjà effectuée dans la classe en prenant appui sur des registres spécifiques : pédagogiques, didactiques, sociologiques, psychologiques. Il analyse alors plus particulièrement ce qui sous-tend les apprentissages et la réussite dans la classe : le rapport à l'apprendre, la cognition, la métacognition, la motivation, l'estime de soi...

Interactions avec les familles

Les interactions du maître E avec les familles s'élaborent tout au long du vécu scolaire de l'enfant.

Un partenariat avec les parents s'instaure, par l'intermédiaire d'échanges dans des registres plus larges que le scolaire. La posture du maître E est médiatrice à plusieurs niveaux :

- entre l'école et la famille en clarifiant les codes respectifs,
- entre les parents et les apprentissages pour éviter les malentendus scolaires,
- entre l'enfant et ses parents pour soutenir ou rétablir une dynamique de progrès.

Le maître E est personne-ressource quand il prend le temps d'expliquer les enjeux de l'école et du projet d'aide spécialisée mis en place pour l'enfant-apprenant. Cela permet à chacun des acteurs de prendre sa place dans l'aide apportée à l'élève.

Aide à la construction de médiations et re-médiations pédagogiques

L'enseignant de classe doit mettre en place des différenciations pédagogiques à destination des élèves ayant des besoins particuliers. La conception de situations d'apprentissage ajustées à l'élève étant le cœur de métier du maître E, il est compétent pour accompagner l'enseignant.

Cet accompagnement est fondé sur un dialogue avec l'enseignant, un intérêt commun pour les progrès de l'élève et la prise en compte des spécificités du contexte d'apprentissage et du mode de fonctionnement de l'enseignant.

Si la collaboration porte essentiellement sur des élèves spécifiques, elle s'étend aussi aux pratiques pédagogiques de la classe. Le binôme maître E-maître de classe mène alors une activité réflexive qui permet, entre autres, de mettre en évidence l'implicite des pratiques d'enseignement et d'ajuster celles-ci au bénéfice des élèves les plus fragiles.

Le maître E est personne-ressource quand il partage son regard et ses compétences d'enseignant spécialisé à dominante pédagogique au-delà de la transmission d'outils.

Interactions avec les partenaires de l'école et de l'institution

Le maître E est à même de favoriser les liens entre les partenaires de l'école et partenaires hors l'école. Sa formation spécialisée, portée par différents champs théoriques, et l'ancrage de sa pratique dans l'équipe du RASED lui fournissent l'expérience d'un dialogue pluridisciplinaire centré sur l'enfant à l'école. Il a ainsi accès aux codes et aux langages de ses partenaires, qu'ils relèvent du monde éducatif, de la santé ou du social, et peut faire office de médiateur entre l'école et ces professionnels.

Dans le cadre de rencontres interprofessionnelles, il favorise un vrai dialogue incluant une confrontation des points de vue. En effet, un « parler vrai » permet d'abord d'entendre l'autre, puis de s'ajuster, et enfin de s'entendre pour construire un projet commun pour l'enfant.

Le maître E est personne-ressource quand il peut conduire l'enseignant à envisager, au-delà de l'élève, l'enfant dans son développement. Avec les partenaires extérieurs mais aussi au sein des conseils école-collège, le maître E peut faire valoir les contraintes du fonctionnement spécifique de l'école et de la construction des savoirs.